



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 25 juin 2026

L'an deux mil vingt- six et le vingt-cinq juin à 18 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Présents :

Mmes Marie-Noëlle RAINON, Aurélie HAUTEM, Claudine VERDONCK, Claude LOISEAU, Véronique CHAMPY, Nadine BERTHELLEMY, Virginie LIZEUX,

MM. Urbain HUART, Philippe TISSIER, Benoît CHER, Martial HEMARD,

Manuel DE BRITO

Absents : Ms Charles MOUNIER, Jean-Louis DUTEL

Votants : 12

A été nommé secrétaire : Monsieur Martial HEMARD

Délibérations :

Délibération N° 27-2026 pour la délégation au maire des attributions du conseil municipal (annule et remplace la délibération N°11-2026 du 26 mars 2026)

Délibération N° 28-2026 pour la désignation représentant de la commune à la CLECT : Mr Jean-Louis DUTEL est désigné comme membre représentant de la commune, et Mr Urbain HUART comme membre suppléant

Délibération N° 29-2026 pour la demande de création de trottoirs Rue de la Mairie en raison des travaux de réhabilitation du restaurant

Délibération N° 30-2026 pour la programmation des travaux de voirie – (délibération d'intention) Pour la période 2028-2031

- 1- Sortie Zone artisanale – Parcelle numérotée au cadastre ZC 029
- 2- Chemin des Moncheux
- 3- Rue de la Mairie

4- Rue Dom Pérignon

Questions diverses

Séance levée à 21h10

Le Maire,



Marie-Noëlle RAINON